

PROJET D'ETABLISSEMENT

LUDOTHEQUE

MAISON DE LA PETITE ENFANCE



Ce document s'appuie sur

le **projet de service** du Pôle Petite Enfance qui donne les orientations
le **projet éducatif** qui détermine un cadre de référence commun

SOMMAIRE

| | | |
|------|---|--------|
| I. | PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT..... | - 1 - |
| 1. | Le gestionnaire et la situation administrative..... | - 1 - |
| 2. | La structure..... | - 1 - |
| II. | PROJET SOCIAL | - 5 - |
| 1. | Identification des besoins..... | - 5 - |
| 2. | Réponse aux besoins | - 5 - |
| III. | LE PROJET PEDAGOGIQUE..... | - 7 - |
| 1. | Objectifs à l'attention des parents : coéducation et parentalité | - 7 - |
| A. | INFORMER : Finalité et objectifs de la ludothèque..... | - 7 - |
| B. | ACCOMPAGNER : Favoriser le lien entre tous les acteurs | - 8 - |
| C. | ASSOCIER : Donner une place aux parents, adultes, tout au long de l'accueil ... | - 9 - |
| 2. | Objectifs à l'intention des enfants | - 15 - |
| A. | PROTEGER : Créer un environnement sécurisant..... | - 15 - |
| B. | OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant..... | - 18 - |
| C. | EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant..... | - 20 - |
| IV. | RELATIONS AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS..... | - 24 - |
| V. | EVALUATION -CONCLUSION | - 27 - |
| VI. | REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT | - 30 - |
| VII. | ANNEXES | - 31 - |

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

1. Le gestionnaire et la situation administrative

La ludothèque de la Maison de la Petite Enfance est gérée par la ville de METZ, et financée par la CAF. Aucun texte législatif ne régit le fonctionnement des ludothèques, néanmoins la Protection Maternelle et Infantile appose son avis afin de satisfaire aux normes de sécurité. Les missions et le projet de la ludothèque s'inscrit dans le projet éducatif de la ville de Metz.

La ludothèque est implantée dans « l'Ancienne Ville », quartier historique du Centre Ville avec un patrimoine humain et culturel riche et varié.

La ludothèque occupe le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage. Le Multi-Accueil est au 2^{ème} et 3^{ème} étage.

2. La structure

La ludothèque de la Maison de la Petite Enfance a ouvert ses portes au public en Janvier 2004.

Elle est située au :

22A Rue du Wad Billy

57000 METZ

Tel : 03 87 35 57 60

La ludothèque est ouverte 40 heures par semaine au public selon les horaires suivants :

Toute l'année du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Des fermetures exceptionnelles peuvent intervenir dans l'année (journée pédagogique, journées de formation, autres.....).

La ludothèque est accessible aux enfants de 0 à 6 ans révolus, accompagnés d'un adulte. Une dérogation peut être envisagée pour des situations d'accueil particulières.

Les groupes peuvent venir aux mêmes horaires, sur réservation.

a) Le personnel

Pluridisciplinaire, l'équipe se compose de :

- 1 poste d'Educateur de Jeunes Enfants, directeur, à temps plein
- 1 poste d'Educateur de Jeunes Enfants adjoint, à temps plein
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture, à temps plein
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps plein
- 1 poste d'animateur BEATEP Musique à temps partiel
- 1 poste d'assistant d'activités musicales à temps partiel
- 1 poste d'agent de service 30 heures/semaine

Tous possèdent un des diplômes requis pour l'exercice de leur profession. Au-delà de leur formation initiale acquise, des plans de formation pertinents permettent d'assurer pour chaque membre de l'équipe une formation continue (conférences, colloques, stages CNFPT ou intra).

Le directeur est à l'écoute des membres de son équipe et reste disponible à l'expression de chacun d'eux.

La délégation de responsabilités s'établit conformément aux procédures de délégation des fonctions de directrice, des différents protocoles en vigueur et de conduites à tenir en cas d'urgence.

Le personnel permet la formation continue du personnel. A la ludothèque, les salariés ont pu profiter de différentes formations en lien avec les missions de la ludothèque.

Le travail d'équipe est organisé autour de fiches de poste (cf. annexe 2), du règlement intérieur, de protocoles dédiés aux actions encadrés par des réglementations ou des règles de bon sens. Les protocoles participent à une politique forte des directeurs et des équipes en matière de prévention des risques.

Au-delà de ces écrits, le rôle et la fonction de chacun doivent être clairs et explicites.

b) Les intervenants extérieurs

La ludothèque, ponctuellement, et pour des animations particulières peut faire appel à des intervenants extérieurs (conteurs, musiciens, plasticiens, artistes ...) afin d'enrichir le panel des animations proposées.

c) Les stagiaires

De part la spécificité du lieu, nous accueillons essentiellement des élèves en 3^{ème} année de formation d'Educateur de Jeunes Enfants. Ils sont encadrés par le directeur ou un de ses adjoints.

d) Les locaux (cf. annexe 3)

La superficie des locaux est de 280 m2 environ.

La ludothèque est pourvue d'un ascenseur, ainsi que de portes à ouverture large, permettant l'accès à la structure des personnes à mobilité réduite.

Elle s'organise autour de différents espaces : salles de jeux, salles de goûter, hall, toilettes... dont vous trouverez le détail dans le paragraphe « environnement » de la partie « projet pédagogique ».

Les salles situées à l'étage peuvent accueillir 19 personnes maximum car elles possèdent une seule ouverture pour l'évacuation du public.

II. PROJET SOCIAL

1. Identification des besoins

Située en plein cœur du quartier Outre Seille, la ludothèque est située au Centre Ville.

Le projet de réhabilitation du secteur mis en place depuis une dizaine d'années a permis de redynamiser le quartier dans lequel se sont installés des particuliers et des commerçants.

La réhabilitation de ce quartier draine une population de jeunes couples avec enfant, avec une mixité sociale.

Le dernier recensement fait état de 6663 habitants avec un nombre de 98 naissances.

Autres structures petite enfance présentes sur le quartier

Dans la même maison (Maison de la Petite Enfance), on peut trouver :

- un multi accueil de 80 places
- la coordination des modes d'accueil

Sur le quartier, on y trouve :

- Arc en ciel qui propose un accueil périscolaire
- 2 restaurants scolaires
- 2 écoles maternelles
- 36 assistants maternels privés (chiffre 2014)

2. Réponse aux besoins

A la ludothèque, nous répondons à un besoin de proximité :

- Avec les familles du quartier et les assistants maternels qui y trouvent un lieu de jeu, d'échanges, de rencontres...

- Avec différentes associations ou organismes.

Ces différentes structures fréquentent la ludothèque, soit pour profiter des animations que nous proposons (écoles maternelles, CLSH, structures petite enfance), soit pour des projets plus particuliers :

- L'accompagnement et/ou le soutien à la parentalité concernent des Associations telles que l'AIEM, la Maison d'Education Maternelle, le Nid maternel, le Foyer Mozart...
- La socialisation (et la rencontre des autres) concerne davantage l'hôpital de jour, l'Association des Paralysés de France, l'Institut des jeunes sourds, SESSAD...

e) Projets

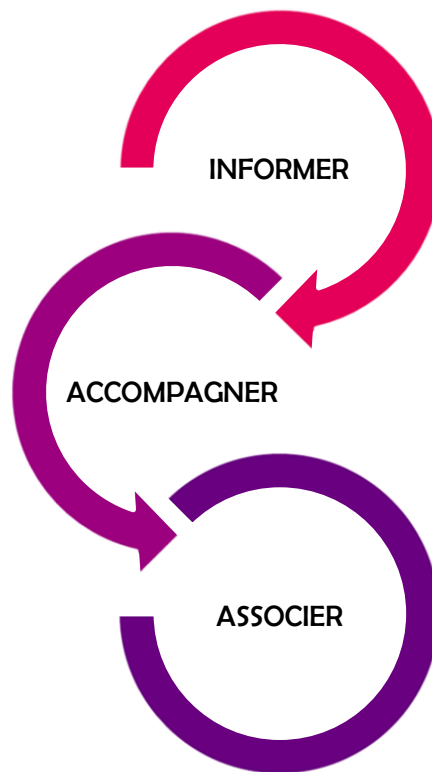
Nous souhaitons développer encore l'accompagnement à la parentalité et poursuivre notre partenariat avec les institutions précitées.

Nous poursuivons et développons l'accueil de l'enfant « différent », ceci étant enrichissant pour eux-mêmes, mais aussi pour tous les autres enfants accueillis au sein de la ludothèque.

L'équipe travaille actuellement sur la réorganisation des salles de la ludothèque en fonction des différents intérêts de jeux, du potentiel des enfants ; et afin de répondre à des besoins très diversifiés.

III. LE PROJET PEDAGOGIQUE

1. Objectifs à l'attention des parents : coéducation et parentalité



A. *INFORMER : Finalité et objectifs de la ludothèque*

Jouer, c'est le moyen d'apprendre en s'amusant, de son plein gré et sans se lasser. Le jeu est pour lui le moyen de découvrir le monde. On peut appeler « jeu » toute activité dont le seul objectif est le plaisir. Le jeu va aider le tout petit à accéder au « Je ».

Conviviale et accueillante, la ludothèque se définit comme un **espace dédié au jeu** et aménagée en espaces de jeux conçus pour les enfants de 0 à 6 ans révolus, accompagnés d'un adulte. Des animations ludiques sont également proposées.

Elle s'identifie comme étant un **espace libre et ouvert, lieu d'animations, de rencontres, autour du jeu et du jouet.**

C'est un espace où l'enfant n'est pas confié ou livré à lui-même, mais où il est accompagné, soutenu, porté par l'attention bienveillante que lui portent les adultes présents, parents ou professionnels de la petite enfance.

En se situant délibérément dans le monde des loisirs, la ludothèque se donne pour mission de favoriser l'activité ludique spontanée.

Elle reste un lieu **neutre**, un lieu **ressource** pour les familles et les professionnels (assistants maternels, éducateur spécialisé....).

Elle peut permettre de créer du lien entre parents vivant les mêmes réalités.

B. ACCOMPAGNER : Favoriser le lien entre tous les acteurs

La ludothèque permet :

- Une rencontre entre les familles, les enfants dans un lieu sécurisant et encadrant.
L'enfant tisse des relations avec d'autres enfants présents dans les lieux, interagit dans ses jeux avec eux tout en ayant une présence bienveillante de l'adulte qui lui permet de se sentir accompagné.
- Des échanges entre les usagers dans un lieu en toute neutralité, qui permet de faciliter la relation parent/enfant ou adulte/enfant ou adulte/adulte par l'intermédiaire du jeu qui est le vecteur de la relation.

Lieu de partage, de rencontre et de convivialité, la ludothèque permet de plus à l'enfant d'appréhender le monde dans lequel il grandit et dans lequel il doit socialement se situer.

Entendre qu'il y a des règles, qu'il faut respecter l'autre, manipuler les objets avec précaution, c'est comprendre et s'approprier la culture et les règles éducatives et sociales qui nous sont propres.

C. ASSOCIER : Donner une place aux parents, adultes, tout au long de l'accueil

 ACCUEILLIR l'enfant et l'adulte qui l'accompagne

A la ludothèque de la Maison de la Petite Enfance, la notion d'accueil est le fondement de notre posture professionnelle.

C'est un temps privilégié qui permet d'entrer en relation avec l'usager lors de sa première visite .Par la suite, ce moment-clé sera déterminant pour le maintien d'une relation de confiance et participera au désir de revenir.

Le temps de la **première visite** est important tant pour la famille que pour l'équipe. Les personnes arrivent dans un lieu inconnu ; pour certains sans connaissance du lieu, de ces missions et de son organisation. Il incombe à l'équipe de mettre « à l'aise » les usagers et de présenter notre structure petite enfance comme « une maison » de jeux, et d'expériences partagées où tout public cohabite dans un esprit de bienveillance.

Cette première visite permettra un premier contact avec les usagers afin d'expliquer nos missions, la composition de l'équipe et notre organisation au fur et à mesure de la visite des lieux. Nous nous attachons à proposer la première visite à la famille accompagnée de leur(s) enfant(s) afin qu'ils prennent plaisir à découvrir les lieux ensemble.

Lors de ce premier passage, le temps de jeu est gratuit, et nous ne parasitons pas cet instant avec des formalités administratives. C'est un moment de découvertes !

Dans notre pratique professionnelle, la notion d'accueil se décline sous 3 formes :

- Savoir, savoir-être et savoir-faire autour de l'accueil,
- Qu'entend-on par lieu accueillant,
- Accueil des émotions et accompagnement à la fonction éducative.

Cet accueil s'adresse aux familles, mais également à toutes structures accueillant des enfants de moins de 7 ans (EAJE, CLSH, assistant maternel...), voire plus sur dérogation.

a) **Savoir, savoir-être et savoir-faire autour de l'accueil :**

• **Savoir :**

Selon le dictionnaire « le Petit Robert », l'accueil est « *une manière de recevoir quelqu'un, de se comporter avec lui quand on le reçoit ou quand il arrive* ». Cette notion subjective est propre à chacun, et fonction de ses origines culturelles, son éducation et ses valeurs.

• **Savoir-être :**

Selon nous, c'est l'ensemble des attitudes et postures adoptées face à la personne avec qui l'on entre en relation.

Cela regroupe :

- Une tenue vestimentaire adaptée et des codes de langage,
- Postures d'accueil : regard, sourire, humeur agréable, identification de l'enfant et de sa famille,
- Respect de la personne accueillie : pas de jugements de valeurs, de stéréotypes et de préjugés,
- Se nommer, s'identifier,
- Présenter l'équipe,
- Se détacher, se rendre disponible

• **Savoir-faire :**

Selon nous, c'est l'ensemble des compétences acquises lors de notre formation, approfondies, confrontées et mûries par notre expérience professionnelle et notre évolution / cheminement personnel(le).

Par cela, nous entendons :

- Se mettre à hauteur des enfants (physiquement),
- Adapter ses propos à la personne en face de soi,
- Prendre le temps : offrir un accueil individualisé à chacun,
- Etre garant des règles de sécurité et de fonctionnement du lieu : lors de la 1^{ère} visite et si besoin au quotidien,
- Etre proche de la personne accueillie tout en gardant une distance professionnelle, établir ainsi une relation chaleureuse et de confiance,
- S'intéresser à l'adulte et à l'enfant sans poser de questions intrusives ou déplacées (discrétion professionnelle),
- Etre bienveillant et à l'écoute.

b) Qu'entend-on par lieu accueillant ?

Si l'accueil passe avant tout par une représentation physique, il est essentiel de mettre à disposition des locaux adaptés et attrayants.

A la ludothèque, nous proposons des espaces de jeux divers, colorés et décorés selon les saisons et les évènements que nous organisons.

L'attractivité du lieu réside également dans l'attention portée aux choix du mobilier, mais aussi des jeux et jouets ; le rangement de ceux-ci est facilité par la mise en place de pictogrammes sur leurs boîtes.

L'affectation des différentes salles présentées ultérieurement (cf. chapitre...) a été revue suite à une formation sur la classification des jeux et jouets selon le système ESAR.

Bien accueillir, c'est aussi « s'autoriser à » remettre à plus tard le temps d'accueil afin d'être pleinement disponible. Ne pas accueillir à « n'importe quel prix » !

c) Accueil des émotions et accompagnement à la fonction éducative :

De par l'attractivité des espaces, des jeux et jouets mis à disposition et des animations proposées, la ludothèque est source de multiples émotions (joie, frustration, colère, déception...).

Les adultes, au même titre que les enfants, peuvent les ressentir, pour des raisons identiques ou différentes.

Pour un adulte, ce sera la déception de ne pas arriver à temps pour assister à une animation réservée, ou l'incompréhension face à son enfant qui ne veut pas prêter un jouet ou participer.

Afin de l'accompagner dans ses fonctions éducatives, lors de ces situations engendrant des émotions, notre présence bienveillante et empathique favorise les échanges.

L'écoute active, sans intervention ni ingérence de notre part, peut alors suffire.

Parfois, l'adulte nous sollicite davantage, et alors nous partageons et transmettons certaines informations en notre possession, afin que lui-même fasse un choix adapté à sa situation.

Ainsi, nous le valorisons et le confortons dans ses compétences, et plaçons nos échanges sur un pied d'égalité.

Un enfant, quant à lui, pourra éprouver des difficultés à concevoir que les jouets présents ne sont pas les siens propres ; ou dans le désir quasi vital de jouer encore et encore, le départ sera difficile.

Grâce au jeu justement, et à la médiation proposée par le professionnel présent, nos observations montrent que la plupart des tensions s'apaisent ; cela influe directement ensuite sur sa relation avec l'adulte qui l'accompagne.

Celui-ci peut trouver dans nos interventions, des pistes pour appréhender plus sereinement ensuite des situations conflictuelles liées à la colère ou à la frustration de l'enfant.

Notre rôle est donc d'accueillir les émotions et sentiments, les écouter sans les minimiser, les juger ou les moquer, afin d'y répondre de façon adaptée selon les situations et les besoins des personnes.

La place de l'adulte

Accueillir, c'est prendre en compte l'enfant et le ou les adultes qui l'accompagnent, et faire en sorte que l'adulte se **sente investi** dans son rôle d'accompagnateur auprès de l'enfant : présence bienveillante, regards, encouragements.....

a) Les jeux libres

L'adulte guide l'enfant en fonction de l'intérêt que celui-ci porte aux espaces, réadapte et ajuste sa posture.

L'adulte définit la distance de sa présence bienveillante et de ses interventions auprès de l'enfant selon l'autonomie et la maturité de ce dernier dans le respect du règlement de la ludothèque.

b) Animations

Il est important pour l'équipe de prendre l'enfant et l'adulte dans sa globalité.

Afin de donner toute la légitimité à l'adulte dans son rôle d'accompagnateur, l'équipe invite, avant toute animation, les personnes à se regrouper sur un même espace qui est principalement la mezzanine au premier étage. Cette organisation permet aux personnes :

- De « préparer » les (s) enfants (s) à quitter la salle et le jeu avec lequel il est entrain de jouer.
- D'avoir un temps de transition entre les jeux libres et l'animation qu'ils vont partager en petits groupes.
- D'inviter l'enfant à ranger les jeux en amont, sans se précipiter.
- De responsabiliser l'adulte dans cette relation tripartite ou il est pleinement acteur, dans le respect des horaires indiqués.

- De faire connaissance et de se présenter avant de commencer l'animation.

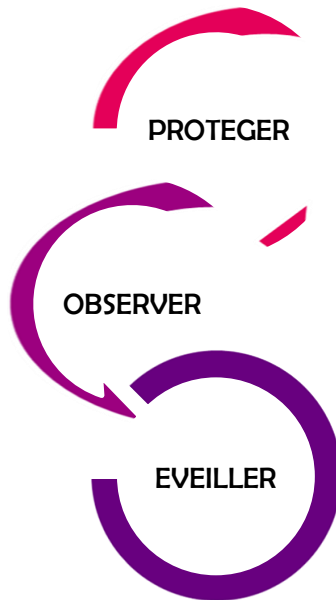
Lors des animations ludiques, le discours du professionnel doit être clair dans le déroulement et les attentes afin que l'adulte se situe dans une animation conduite par un tiers : doit-il intervenir, quand ? Comment ?

Ex : le professionnel pourra expliquer en début de séance, qu'il est important de laisser l'enfant découvrir sans intervenir et faire « à sa place ».

Il est donc important de poser un cadre pour que chacun adapte son positionnement et se sente à l'aise.

Professionnels et adultes accompagnateurs tendent vers un même but : **plaisir** d'être ensemble pour partager, échanger des moments de jeux dans le respect du développement propre de chaque enfant.

2. Objectifs à l'intention des enfants



A. PROTEGER : Créer un environnement sécurisant

a) Environnement

La sécurité physique et psychologique de l'enfant est une priorité.

Elle se déclinera dans des protocoles précis régissant :

- L'hygiène des locaux (conforme aux normes HACCP)
- L'hygiène des personnels
- Les normes de sécurité ; chaque jeu, jouet, structure de psychomotricité est conforme aux normes européennes. Un entretien et une révision est prévue très régulièrement.
- Les règles du bon sens pratique

L'équipe crée un environnement agréable et la répartition des salles se décline comme suit : Au rez-de-chaussée se trouvent :

- **Le bureau d'accueil :**

Lieu incontournable à l'arrivée et au départ des adhérents, le bureau d'accueil permet d'établir un 1^{er} contact, devient ensuite un lieu-repère pour les enfants et favorise les échanges entre le public accueilli et les professionnels.

Toutes les tâches administratives incombant au personnel y sont réalisées.

- **Une salle vestiaire-goûter**

- **Un patio extérieur :**

L'enfant est libre d'aller y jouer, quelque soit le temps. Des véhicules, ballons et aire de jeux sont présents.

- **Trois salles d'Exercices :**

Dans ces espaces, dédiés aux jeux sensoriels et moteurs, l'enfant, quelque soit son âge ou son développement, exerce et développe ses compétences, sous le regard bienveillant de l'adulte qui l'accompagne.

A l'étage, se trouvent :

- **Une salle goûter**

- **Deux espaces de jeux Symboliques :**

L'enfant est en cours d'acquisition du langage, il se déplace et développe petit à petit sa pensée imaginaire :

- Par le biais de jeux d'imitation lui permettant de reproduire, assimiler et s'approprier des situations de la vie quotidienne (dinettes, poupées, animaux, déguisements, voitures..),
- Par le biais de la production graphique (dessins, collage, peinture...).

- Deux espaces de jeux d'Exercices :

L'enfant, par la découverte de ses compétences motrices, expérimente et explore ses sens et son environnement :

- Par le biais de jeux sensoriels sonores, comme la musique et la manipulation d'instruments,
- Par le biais de jeux de manipulation, ou jeux sensoriels tactiles (semoule, sable à modeler, jeux d'eau...).

- Un espace de jeux d'Assemblage :

L'enfant coordonne pensée et mouvements pour organiser l'espace, construire et assembler des éléments (briques en plastique ou carton, kaplas...).

Les jeux d'Assemblage se trouvent dans le même espace que les jeux Symboliques d'imitation, afin de permettre à l'enfant d'associer personnages, voitures, garages en kaplas issus de son imagination dans son jeu.

- Un espace de jeux de Règles :

L'enfant expérimente, comprend, accepte et intègre les règles de la vie sociale (attendre son tour, établir des tactiques, respecter les consignes...) par le biais de ce type de jeu.

- Un espace cuisine :

Dans cette salle où le mobilier est à hauteur d'enfants (plan de travail, éviers, plaques de cuisson), des animations culinaires sont proposées aux enfants, sur la base de recettes facilement réalisables qui favorisent l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant. L'adulte l'accompagne dans ses découvertes et ses apprentissages de façon bienveillante.

Cette organisation des espaces de jeux s'inspire du système de classification des jeux et jouets selon la méthode ESAR, que nous vous présentons dans le paragraphe « éveil de l'enfant ».

Tous ces espaces permettent à l'enfant de profiter pleinement de ces espaces réfléchis et organisés dans un climat de jeu serein et de sécurité affective avec l'adulte qui l'accompagne.

b) Repères

De par l'organisation des salles, les enfants se repèrent facilement dans la ludothèque : l'espace du RDC dédié à l'exercice en général et les salles d'activités plus spécifiques à l'étage.

Chaque porte aura sa signalétique qui reprendra la lettre dans la classification ESAR, et un système d'affiche avec pictogrammes afin que les enfants comprennent le message souhaité.

B. OBSERVER : Etre attentif à chaque enfant

a) Les jeux libres

L'équipe accueille l'enfant avec l'adulte qui l'accompagne comme un individu à part entière avec sa personnalité, son vécu, ses besoins et son éducation.

L'enfant apprend par expériences, par imitation,...

Chaque enfant vit de manière différente les instants passés à la ludothèque.

L'équipe fait en sorte de respecter cet individualité et guide l'enfant dans ses choix, proposer des espaces de jeux où chacun aura la possibilité de jouer suivant ses envies, ses besoins et son potentiel.

Seul ou avec ses parents, le bébé joue : dans son lit, dans son bain, sur sa table à langer, dans sa chaise haute, dans la maison, il joue, autrement dit, il apprend : Jean EPSTEIN, psychosociologue dit par ailleurs que « le jeu, c'est le travail de l'enfant ! ».

b) Les animations

Suite à notre projet, l'équipe a fait le choix de ne plus imposer de tranches d'âges dans les animations ludiques proposées.

Nous ne nous appuyons plus sur l'âge comme critère qui nous semble arbitraire, mais partons du potentiel, des compétences, de chaque enfant pour adapter nos actions.

Le parent est à l'initiative des réservations d'animations.

Nous souhaitons au préalable que l'enfant vive « son intégration » dans un nouvel environnement avec d'autres enfants, adultes et professionnels qui gravitent autour de lui avec la présence bienveillante de son accompagnateur. Il est important de le laisser découvrir, d'appréhender les espaces afin qu'ils trouvent ses repères avant de l'inviter à participer à des ateliers.

L'équipe sera donc là pour accompagner et guider la demande de l'adulte.

Nous veillons à :

- Ce que la demande de l'adulte soit en adéquation avec le besoin et le potentiel de l'enfant.

L'équipe s'autorise la possibilité d'orienter au besoin la demande de l'adulte dans le but d'aboutir non pas à une « consommation d'activités » ou « le faire à tout prix » mais à un plaisir pour l'enfant : valoriser, accepter sa production même si pour l'adulte elle n'est pas « acceptable esthétiquement » ou non terminée...

- Ce que le potentiel de l'enfant soit respecté. Les groupes sont hétérogènes quant à l'âge et les capacités de l'enfant. Chacun évolue à son rythme, sans jugement, ni comparaison.
- Respecter chaque individu dans son humeur du jour, l'envie du moment : faire ou ne pas faire et inviter le parent/l'adulte à y être attentif et à accepter que son enfant n'ait pas envie de participer dans le cadre de l'animation. Le

professionnel est à l'écoute du parent/adulte pour l'accompagner à décoder les émotions de l'enfant.

- Valoriser le fait que l'enfant soit dans une phase d'observation « active » qui est en soi une démarche participative.
- Le professionnel adapte sa prise en charge, verbalise la situation pour que l'activité reste confortable pour tous.

C. EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant

a) Bien être de l'enfant

→ Assurer le bien être et le confort de l'enfant

- Les locaux sont adaptés : le professionnel s'assure que les installations soient utilisées à bon escient dans le respect de chacun.
- Les mobiliers sont adaptés aux enfants accueillis.
- Le bruit sera réduit autant que possible.
- L'enfant n'est JAMAIS séparé de l'adulte référent qui l'accompagne.

→ Communiquer avec l'enfant :

- Les sanctions physiques ainsi que « les douces violences » sont INTERDITES.
- Chacun se doit d'annoncer à l'enfant son geste, son intention afin de ne pas le surprendre.
- Les gestes et les attitudes seront contrôlés pour ne pas effrayer, inquiéter...
- Tout échange professionnel concernant l'enfant ou sa famille doit être soumis à discrétion afin de respecter l'intimité des personnes.

b) Eveil de l'enfant

Pour tout bébé, il est important pour son développement, qu'il joue. En accordant de l'importance à ses jeux, nous le valorisons et le stimulons.

Afin d'être au plus proche des besoins de l'enfant et de favoriser son éveil, l'équipe a fait le choix de s'inspirer du système ESAR pour organiser les lieux et notre posture professionnelle.

« La force du système ESAR repose sur un langage commun fondé à la fois sur la réalité concrète des objets ludiques et sur les compétences de celui qui joue ».

Apport de ce système à la ludothèque:

Evolution de notre regard sur le jeu et le joueur :

ESAR se caractérise par l'établissement d'un classement en fonction du développement sensori-moteur du joueur (et non pas selon des critères arbitraires comme la tranche d'âge, la marque du jeu, l'auteur ...), établi à partir de l'observation de celui-ci.

C'est elle qui va nous permettre de comprendre et analyser le jeu du joueur, par l'observation de ses habiletés et/ou compétences exercées.

Elle est la base de notre démarche professionnelle.

ESAR peut se résumer ainsi :

- 4 lettres :

E-S-A-R

- 4 mots :

- E comme jeux d'**E**xercices : « **jeux sensoriels et moteurs, répétés pour le plaisir des effets produits et des résultats immédiats** » (*toupie, cerceaux, bouliers, balles...*)

Ce sont des jeux de courte durée quant à l'attention demandée au joueur.

Ils permettent de relier l'effet causes/conséquences favorisant la découverte de son environnement.

- S comme jeux **S**ymboliques : « **jeux permettant de faire semblant, d'imiter des objets ou des les autres, de créer des scénarios, de jouer des rôles, se représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles** » (*dinette, voitures, animaux, dessin...*)

Cette étape du jeu marque le début de la pensée représentative, dite pensée abstraite.

- A comme jeux d'**A**ssemblage : « **jeux qui consistent à réunir, combiner, à construire, à agencer et à monter plusieurs éléments pour former un tout, en vue d'atteindre un but précis** » (*briques, kapla...*)

Les jeux d'assemblage se marient avantageusement avec les jeux symboliques, preuve que le joueur a acquis la pensée symbolique.

- R comme jeux de **R**ègles : « **jeu comportant un code précis à respecter et des règles acceptées par le ou les joueurs** ».

Par « code » s'entend « convention dans le jeu » : attendre son tour, respecter les consignes, jouer selon les règles du jeu.

- 4 étapes du développement

C'est un outil d'analyse psychologique du jeu regroupant tous les aspects du développement du joueur, de la toute petite enfance à l'âge adulte.

C'est pourquoi le système ESAR est à la fois **hiérarchique et cumulatif**.

Ainsi, chaque lettre renvoie à une étape du développement ; c'est la face **hiérarchique** :

1. E = je suis bébé et je découvre mes sens et ma motricité,
2. S= je me déplace, j'acquiers le langage,
3. A=je suis capable d'associer pensées et mouvements,
4. R= je peux comprendre et respecter des codes et des conventions liées aux règles de jeu.

Ainsi, pour pouvoir jouer avec des jeux Symboliques, l'enfant devra avoir expérimenté des jeux d'Exercices.

Par contre, un enfant dont le stade de développement est en phase avec les jeux de Règles, pourra judicieusement apprécier les jeux d'Assemblage : c'est la face **cumulative** d'ESAR.

Chaque joueur pourra ainsi, à tout moment de son développement sensori-moteur, prendre du plaisir avec des jeux correspondant à une étape antérieure.

IV. _RELATIONS AVEC LES ORGANISMES

EXTERIEURS

Nous travaillons en partenariat avec différents organismes tels que :

Organismes de soins :

- L'HOPITAL DE JOUR dépendant du Centre Hospitalier de Jury : nous accueillons professionnels et groupe d'enfants (parfois âgés de plus de 6 ans) en fonction de leur projet éducatif. Il s'agit d'enfants présentant des troubles du comportement.
- L'APF (Association des Paralysés de France)-HANDAS: vient de manière régulière avec un ou des enfants ayant un retard psychomoteur. L'objectif de leur venue est notamment l'intégration de ces enfants « différents » aux autres enfants qui fréquentent la ludothèque.
- L'Institut d'Education Sensorielle : différents professionnels (ES, psychomotricien, orthophoniste, enseignante en langues des signes...) accompagnent des enfants présentant différents troubles (langage, malentendants...).
- SESSAD (Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile) : un professionnel (ES, EJE..) accompagne un ou plusieurs enfants porteurs de trisomie 21 ou d'une autre affection génétique dans le cadre d'un projet individuel ou de groupe.
- En fonction de l'année, nous avons également collaboré avec l'Institut National des Jeunes Sourds et l'Institut Médico-Educatif de Jussy. Les familles dont l'enfant est en situation de handicap peuvent également profiter des animations et/ou des jeux libres.

Il est évident que l'accueil de ces enfants est bénéfique pour tous : pour eux-mêmes, pour les adultes qui les accompagnent, pour les enfants dits « sains » qui

fréquentent ce lieu et leurs parents, et bien sûr pour nous, professionnels de la ludothèque.

Ces rencontres permettent des échanges particuliers, favorisent l'intégration de tous et développent la tolérance et le respect de « l'autre ».

En ce qui concerne le personnel de la ludothèque, certains ont pu bénéficier de formations sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap (et en font profiter les autres).

Organismes à caractère social :

En tant que médiation du lien, et de part sa neutralité, la ludothèque est également un lieu-passerelle pour des enfants dont les conditions de vie sont différentes : placés en foyers de l'enfance ou accueillis en structure mère-enfant.

Ainsi, nous travaillons en partenariat avec les différents professionnels (EJE, TISF, Educateur Spécialisé...) du Centre Départemental de l'Enfance de Plappeville, de la Maison d'Education Maternelle- foyer MOZART et du Nid Hôtel Maternel de Metz et de la Protection maternelle et Infantile.

Le but étant pour les mamans accueillies avec leur(s) enfant(s), de les accompagner pour une 1^{ère} visite, de les valoriser afin qu'elles reviennent ensuite profiter des lieux de manière autonome, sans être accompagnées par un professionnel.

Organismes de loisirs, scolaires :

Ecoles maternelles : les enfants viennent accompagnés de leur instituteur pour passer un moment de jeux et participer à une animation ludique ou musicale

Centres de Loisirs Sans Hébergement : les enfants viennent accompagnés d'animateurs pour un temps de jeux, certains créneaux leur sont réservés pour des animations spécifiques.

Médiathèques : Des bibliothécaires viennent régulièrement raconter des histoires dans le cadre de notre programme d'animations.

Un partenariat avec nos collègues s'installe pour des animations communes organisées par l'équipe de la ludothèque : RAM, Multi-Accueil de la MPE,....

V. EVALUATION -CONCLUSION

- **Evaluation**

La directrice réalise un bilan chiffré et argumenté chaque fin d'année et le transmet à la direction de la famille et de la petite enfance.

Par ailleurs, la directrice rencontre individuellement chaque membre de l'équipe pour une évaluation individuelle. (la directrice rencontre quant à elle le Directeur de la Famille et de la Petite Enfance)

- a) Evaluation quantitative :

Des statistiques (situés en annexe) sont réalisées en fin d'années qui permettent d'évaluer :

- Le nombre d'adhésions (des familles et des groupes)
- Le taux de renouvellement
- Le nombre d'enfants de 0 à 3 ans et de 3 à 6 ans qui fréquentent la structure
- Le nombre de personnes présentes par jour et par mois
- Le profil des personnes accueillies (assistantes maternelles, familles messines et non messines, associations, écoles...)

- b) Evaluation qualitative :

Différents paramètres permettent de réaliser cette évaluation :

- La satisfaction des enfants et des parents à venir à la ludothèque
- La fréquence des visites des adhérents
- Les échanges avec les familles et les groupes permettent de constater la confiance qu'ils portent à l'équipe et au lieu
- Le taux de remplissage dans les animations mises en place ; il nous a fallu en effet développer encore ces moments pour satisfaire le plus grand nombre (un

programme est affiché au mois et chaque animation est « remplie » en moins de 8 jours !)

Nous proposons pourtant 4 ateliers le mercredi, un le jeudi, 1 le samedi... Sans parler des animations spécifiques toute la semaine pour les groupes.

Nous pouvons dire que les objectifs que nous nous sommes fixés ont été atteints. Ce que nous avions prévu a pu être réalisé.

c) Evaluation projective :

A ce jour, nous pouvons confirmer les différents points du projet.

Pour répondre encore davantage aux demandes des familles, nous avons décidé de mettre en place des « ateliers spontanés » en dehors de nos temps d'animations ; il s'agit de proposer, dès que nous avons un moment de libre, des petits ateliers aux parents et aux enfants présents et intéressés.

Il peut s'agir de chants et comptines pour les bébés, manipulation d'instruments, découverte de jeux de société, pâte à sel et modelage, peinture et graphisme, danses folkloriques, etc...

Il n'y a évidemment pas d'obligation à y participer mais la plupart des enfants et des parents semblent fortement intéressés !

• **Conclusion**

Pour favoriser l'accompagnement des parents et l'accueil de l'enfant, nous devons sans cesse réfléchir à nos pratiques et poursuivre notre réflexion autour du projet éducatif (des temps de concertation de l'équipe sont prévus à cet effet).

Nous pouvons mesurer le rôle particulier du professionnel à la ludothèque. De part la spécificité du lieu, il se doit d'être une personne ressource dans l'accompagnement du jeune enfant et de ses parents.

Il doit pouvoir s'adapter à des publics variés.

Il travaille en partenariat avec des équipes pluridisciplinaires, et assure un rôle éducatif auprès de l'enfant.

Sa connaissance particulière de la petite enfance lui confère une place de choix dans la prise en charge du jeune enfant. Il a le souci de prendre en compte ses besoins, qui peuvent parfois se modifier en fonction d'un contexte particulier.

Il tient compte de l'environnement familial de l'enfant et doit permettre aux parents de conserver la première place dans l'accompagnement de leur enfant, par son effet de sécurisation.

Le professionnel doit parfois, par l'intermédiaire du jeu notamment, favoriser la création du lien parent/enfant, à d'autres moments (plus rares) le reconstruire, ou encore permettre la continuité de celui-ci.

Face parfois à des sentiments de « culpabilisation », il valorise leurs compétences de parents.

Le travail se fait en équipe, mais chaque membre doit, tout au long de son parcours professionnel, poursuivre sa réflexion, son analyse, pour rester en phase aussi avec l'évolution de la société !

L'application de ce projet est évaluée annuellement en s'assurant du respect des objectifs et de la satisfaction des usagers

VI. REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT

VII. ANNEXES